



ANNEXE

Code Famille :

FICHE COMPTABLE

Document à renvoyer avec la convention de scolarisation

RESPONSABLE PAYEUR : Madame/Monsieur,
de l'étudiant (Nom - Prénom).....
qui entre en classe de confirme(nt) le choix tarifaire suivant :

DROITS D'INSCRIPTION

Après examen favorable de la candidature, l'inscription ou la réinscription définitive d'un étudiant doit être confirmée par le versement d'un droit d'inscription forfaitaire de 100 EUROS par chèque établi à l'ordre de l'OGEC ESN.
Ce versement alimentera la carte magnétique pour le mois de septembre et restera acquis à l'établissement en cas de désistement à l'initiative de l'étudiant et/ou des parents.

SCOLARITÉ

(cochez la case de votre choix)

Table with 3 columns: Tarif, Amount, and checkbox. Rows include TARIF BASE (132 €), CHOIX 1 (+ 4 €), CHOIX 2 (+ 8 €), CHOIX 3 (+ 10 €), and CHOIX 4 (+ 15 €).

Table with 4 columns: MODE DE RÈGLEMENT, PRÉLÈVEMENT, and CHÈQUE, each with a checkbox.

Ne fournir que les chèques liés à l'inscription.
Ceux concernant la scolarité ou la carte magnétique sont à envoyer dans un envoi différent à partir de la rentrée scolaire.

CARTE MAGNETIQUE

(cochez la case de votre choix)

Table with 3 columns: MONTANT, Amount, and checkbox. Rows include 70 €, 100 €, and 130 €.

Table with 4 columns: MODE DE RÈGLEMENT, PRÉLÈVEMENT, and CHÈQUE, each with a checkbox.

APEL

Si vous choisissez d'y adhérer, merci de renvoyer le document fourni dans le dossier d'inscription.
La cotisation de l'APEL apparaîtra sur la facture de septembre.

Date et signature obligatoires :

Pour un 1er prélèvement joindre obligatoirement :
- 1 relevé d'identité bancaire au format IBAN sans l'agrafer
- le mandat ci-après dûment complété et signé
(les parents et/ou l'étudiant se trouvant déjà en prélèvement en 2017/2018 ne fournissent ces documents qu'en cas de changement de références bancaires)

Mandat de prélèvement au verso de cette page

